
CELLIER MONUMENTAL

TROUVÉ SOUS L'ANCIENNE HALLE AU BLÉ D'AUXERRE.

On vient de démolir à Auxerre l'ancienne halle au blé qui, sur une longueur d'environ 40 mètres, s'étendait de la rue de la Fanerie à la rue des Templiers, et occupait une largeur de 40 mètres entre les trois maisons Charié, Pechinet et Denombret qui lui tenaient du côté du midi, et une autre maison Denombret qui la longeait du côté du nord. Elle avait été construite en 1728, par l'Hôtel-Dieu, sur un terrain vague où, selon les titres de cette époque, était ci-devant un tripot (jeu de paume). Les divers propriétaires qui avaient alors abandonné gratuitement leurs droits à l'hospice, mentionnaient que leur aïeul, Claude Billard, conseiller au bailliage, avait à percevoir dessus une rente de 330 livres par chacun an. On avait entendu dire autrefois, à des personnes âgées, qu'il existait des caves sous cet édifice.

En creusant une tranchée parallèle, à la rue de la Fanerie, mais en retraite de l'ancien alignement de cette rue, pour y établir les fondations de la façade de la nouvelle halle, l'entrepreneur de la construction trouva le terrain remblayé de toutes sortes de débris jusqu'à cinq mètres de profondeur. Et, vers la moitié de cette profondeur, à une distance de 6 m. 60 du mur septentrional de la halle ancienne, la pioche rencontra la saillie d'une console octogone en pierre de

taille, large et haute de 40 centimètres, terminée en cul-de-lampe, et à demi-engagée dans une muraille. Cette console, qui tournait le dos à la rue de la Fanerie, portait les premières assises d'un faisceau d'arceaux, divisé en trois parties chanfreinées par une large rainure, et qui manifestement était un reste d'une voûte écroulée ou démolie. Lorsque la fouille fut descendue à 5 mètres on rencontra le solide et les ouvriers y trouvèrent les débris d'un carrelage dont ils retirèrent plusieurs carreaux entiers. L'un de ces carreaux que j'ai conservé porte encore sur l'un de ses bords un vernis émaillé très-apparent.

Quelques jours après, en creusant, à 4 mètres 50 centimètres en retraite de l'ancien alignement de la rue des Templiers, les fondations du nouveau mur parallèle à cette rue, au moment où la creusée allait traverser les fondations du mur méridional de l'ancienne halle, on mit à nu la partie centrale d'un arceau de forme ogivale en belle pierre de taille qui regardait le nord et reposait sur un mur en petit appareil. La faible largeur de la tranchée ne permettait pas de voir les supports de cet arceau. Mais on constata que là, comme du côté de la rue de la Fanerie, le sol était remblayé sur une profondeur de cinq mètres.

En poursuivant cette tranchée jusqu'à la rencontre du mur septentrional de l'ancienne halle, on trouva sous ce dernier mur un arceau ogival tout semblable à l'autre, encastré comme lui dans un mur de petit appareil.

Et enfin le mur septentrional, quoique d'une épaisseur de 1 mètre 50 centimètres, n'ayant pas été trouvé en assez bon état pour porter la toiture de la nouvelle halle, on creusa pour asseoir les fondations d'un nouveau mur qui serait adossé au premier, et, en mettant à nu jusqu'au solide, que là aussi

on ne trouva qu'à 5 mètres de profondeur les fondations du vieux mur, on démasqua une suite d'arceaux de forme ogivale, identiques aux premiers, retombant sur des consoles octogones à cul-de-lampe semblables à celle qu'on avait trouvée le long de la rue de la Fanerie, et portant comme elle les premières assises des arceaux d'une voûte démolie. Enfin à l'angle nord-est on mit à jour la partie adhérente au mur des restes de la voûte en berceau de l'avalage ou escalier. Une partie des marches de cet escalier fut mise à découvert. Elles portaient d'un niveau inférieur d'environ 4 mètre au sol actuel de la rue, ce sol ayant dû être depuis exhaussé successivement, et portaient 3 mètres de développement en descendant en droite ligne jusqu'au fond de cette construction souterraine. La partie supérieure de cet avalage reposait sur une voûte en cul de four qui recouvrait un caveau carré descendant également à 5 mètres au-dessous du sol. On ne trouva point d'autre carrelage que celui du premier jour. Et parmi les pièces de monnaie que l'on retira dans les déblais, et dont une partie était trop fruste pour être déchiffrée, on n'en constata aucune plus nouvelle que des sous marqués et des liards de Louis XIII.

Les données fournies par le résultat de ces fouilles ont permis de reconstituer le plan de cette construction souterraine. Elle occupait tout l'espace qu'avait recouvert la halle de 1728. L'emplacement de cette halle avait donc été occupé jadis par un édifice reposant sur une vaste construction voûtée en voûtes d'ogives, de 5 mètres de hauteur sous clé et qui avait dans œuvre 39 m. 60 de longueur sur 10 m. de largeur. Les arcs formerets, noyés dans les murs extérieurs de cette construction, étaient de chaque côté au nombre de neuf sur la longueur et de trois sur la largeur. Cependant l'arc et la

première travée du côté droit, ainsi que l'arceau correspondant du côté de la rue de la Fanerie, se trouvaient remplacés par les murs et la voûte de l'avalage. Ces arcs reposaient sur des consoles octogones engagées dans le mur et terminées en cul-de-lampe. La distance entre le pignon terminal de chaque cul-de-lampe, un peu inégale, était en moyenne de 4 mètres 40 centimètres sur la longueur et de 3 mètres 30 centimètres sur la largeur. Chacune de ces consoles portait en outre la retombée d'un arc doubleau et de deux arcs diagonaux de forme chanfreinée. Il était démontré par là que la construction souterraine était divisée dans le sens de sa longueur par deux rangs de piliers et formait ainsi trois nefs de 3 m. 30 de largeur chacune. (Voir le plan, la coupe longitudinale et les détails d'un cul-de-lampe et d'un arc formeret, que nous devons à l'obligeance de notre collègue, M. Lorin, architecte). On n'a retrouvé aucun de ces piliers. Les fouilles n'ont pas été dirigées sur leur emplacement. Il est probable qu'on les chercherait en vain et qu'ils ont disparu en même temps que les voûtes elles mêmes dont on ne trouve d'autres restes que les arceaux et les culs-de-lampe dont il vient d'être question. Mais leur nombre et leur espacement sont indiqués avec évidence tant par les arcs formerets et leurs consoles avec fragments d'arcs doubleaux et diagonaux, que par la console qui portait la retombée de deux arcs formerets le long de la rue de la Fanerie, ainsi que des fragments semblables d'arcs doubleaux et diagonaux, et qui se trouvait juste aux deux tiers de la largeur de la construction. L'ensemble était, sauf la hauteur, à peu près semblable à la grande salle de l'ancien Hôtel-Dieu de Caen, dont M. de Caumont a donné, dans le Bulletin monumental et l'Abécédaire archéologique, un plan dont nous reproduisons le trait.

L'âge de cette construction peut être déterminé, au moins approximativement, par la forme des arceaux et des consoles. Les chapiteaux des piliers auraient fourni des données encore plus assurées. Mais, comme il vient d'être dit, aucun de ces piliers n'a été retrouvé. Les arcs formerets sont en ogive. Leur hauteur est exactement égale à leur largeur. C'est la forme ogivale la plus parfaite et comme elle était usitée à la fin du *xii^e* siècle et au commencement du *xiii^e* siècle. Les arcs doubleaux et diagonaux dont on voit les premières assises sont plats et chanfreinés. La forme des consoles est simple et de bon style. C'est une tablette octogone, carrée sur ses bords, épaisse de 10 centimètres, reposant sur un arrière-corps en retraite, octogone aussi, épaisse de 30 centimètres, et terminée, au moyen d'une scotie bien évidée, par un cul-de-lampe arrondi en forme de pignon. Cette disposition est assez semblable, quoique avec un peu plus de simplicité, aux consoles qui supportent la retombée des voûtes du dortoir des vieillards de l'Hôtel-Dieu d'Auxerre, ancienne salle du *xiii^e* siècle. Il y a aussi beaucoup de rapport entre les diverses parties de cette construction et celle de la salle inférieure de l'abbaye de St.-André-en-Gouffern (Calvados), édifice du *xii^e* siècle, figurée au bulletin monumental de M. de Caumont et au second volume, p. 55 de son *Abécédaire archéologique*.

La disposition générale de notre construction rappelle encore celle du cellier de Vincelottes, construction de l'abbaye de Régný du *xiii^e* siècle, figurée dans les mêmes recueils. Elle est seulement beaucoup plus étendue, puisqu'elle comprend neuf travées en longueur au lieu de quatre, et trois nefs au lieu de deux. Mais à Vincelottes les arcs formerets portent sur des piliers et non sur des consoles, ce qui prend de la place en pure perte.

C'est donc vers la fin du XII^e siècle ou vers le commencement du XIII^e qu'il faut selon toute apparence placer notre construction.

Maintenant quelle est son origine, et quelle fut sa destination première ?

La tradition est muette et les titres qui ne remontent pas au-delà de 135 ans ne nous en apprennent absolument rien.

Mais évidemment ce n'est là qu'un édifice civil, et ayant une destination d'exploitation ou de commerce viticole. C'est un cellier, seulement c'est sans doute le plus monumental de tous les celliers connus, et s'il est vrai, par les restes de carrelage qu'on y a trouvés, qu'il ait été carrelé en carreaux émaillés, c'est aussi le plus confortable et le plus luxueux de tous les celliers connus, non seulement dans la contrée, mais dans toute la France.

Ses immenses proportions, le luxe de sa construction semblent bien démontrer que ce n'était pas l'œuvre d'un simple particulier. Une cave de 39^m60 de long sur 10^m de large et 5^m de hauteur, offrant une surface de près de 400 m. carrés, pouvait contenir 2000 feuilletes de vin en les *engerbant* sur cinq de hauteur. Dans notre contrée, où de tout temps la vigne s'est labourée à bras d'hommes et où la culture en a toujours été fort dispendieuse, cette propriété a dès l'origine été très morcelée, et il n'y avait qu'un établissement public ou une puissante communauté religieuse, ayant de vastes propriétés ou de riches dimes à percevoir, qui pût avoir besoin de caves d'une aussi vaste dimension, et les construire avec un tel luxe. Était-ce un établissement communal ? Rien absolument ne l'indique. Aucun document, aucune tradition ne révèlent qu'à aucune époque le commerce des vins ait eu

à Auxerre un entrepôt ou autre magasin public et ait été constitué de manière à avoir besoin d'un semblable emplacement. Il en resterait d'ailleurs quelque tradition. Et comment expliquer enfin que ce magasin communal serait devenu ensuite une propriété particulière, grevée d'une rente foncière ?

Tout près de cette construction se trouve un édifice du XII^e ou du XIII^e siècle ; c'est un grand bâtiment en petit appareil, à deux pignons, l'un aigu et l'autre à redans, qui dépend de l'hôtel de la Fontaine. Une vaste salle qui sert d'écurie offrait encore, il y a deux ou trois ans, une voûte d'ogive divisée en deux nefs par des colonnes munies de chapiteaux à crosses. Et le long des murs de cette ancienne salle, qui était sans doute la salle capitulaire, on voit encore des débris de piliers octogones avec chapiteaux à tailloirs également octogones et tout semblables aux consoles de notre cellier. Une tradition vague, que semble fortifier le nom de la rue, attribue la construction de cet édifice à l'ordre des Templiers. Mais la rue n'a ce nom que depuis cinq ou six ans. Auparavant elle s'appelait la ruelle Berault, et la tradition est erronée. Les Templiers ont eu dès 1199 leur commanderie près la porte du Temple, à laquelle elle a donné son nom aussi bien qu'à la rue qui aboutit à cette porte. L'hôtel de cette commanderie n'a été démoli que depuis 1793, et sa chapelle a subsisté jusqu'en 1835. Mais l'ordre des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de Jérusalem, devenu depuis l'ordre de Malte, avait aussi dès 1218 un établissement à Auxerre, sur la paroisse de Saint-Eusèbe, et cet établissement n'était autre que le grand bâtiment à pignons qui vient d'être indiqué et qui peut-être avait alors des dépendances ou bâtiments de service ou d'exploitation. Cet ordre a recueilli une partie des biens de celui du Temple, et notamment la commanderie d'Auxerre, qu'il a

occupée ensuite jusqu'en 1790. Il est possible que, lorsqu'il en a été investi, il ait disposé des bâtiments d'exploitation de son ancienne maison, et qu'il n'ait conservé que le grand bâtiment du XIII^e siècle, qui est en effet resté sa propriété jusqu'en 1790, et qu'occupe maintenant l'hôtel de la Fontaine. La richesse des débris d'architecture qu'offre encore l'écurie de cet hôtel et la puissance qu'avait cet ordre au commencement du XIII^e siècle peuvent faire penser que son établissement embrassait originairement tout l'espace enclos entre les rues de la Fanerie, des Grandes-Fontaines, Belle-Pierre et ruelle Berault ou des Templiers, et par conséquent l'emplacement de la halle construite en 1728. Dans cette supposition, la vaste et magnifique cave que l'on vient de découvrir aurait été construite par les chevaliers pour y centraliser les récoltes et les dîmes de vin qu'ils pouvaient avoir dans tout l'Auxerrois. Elle pouvait être surmontée d'une immense grange avec greniers pour les récoltes de fourrages et de céréales. Quand elles sont devenues inutiles, ces dépendances ont pu être vendues et revendues en détail, et l'on expliquerait ainsi leur division en plusieurs propriétés distinctes.

Je dois dire cependant qu'entre l'hôtel de la Fontaine et la halle existent deux autres maisons qui s'étendent de la rue de la Fanerie à la rue des Templiers. J'en ai visité les caves qui n'offrent aucune analogie de construction avec la grande cave de la halle. Elles sont en voûtes de berceau de trois mètres environ de hauteur, perpendiculaires à la rue de la Fanerie, et à l'exception d'un caveau de l'une de ces maisons, dont la porte est couronnée de moulures ogivales, elles ne présentent rien de monumental. Il en est de même des caves de l'hôtel de la Fontaine, que j'ai visitées aussi. Il est vrai que les caves actuelles de cet hôtel sont du côté de la rue

de la Fanerie et que celles qui ont existé du côté opposé et sous le bâtiment du XIII^e siècle des chevaliers hospitaliers, sont aujourd'hui murées par suite d'éboulements antérieurs.

Les deux maisons intermédiaires dont je viens de parler sont fort anciennes. En pénétrant dans leurs cours intérieures on voit qu'elles n'en ont fait originairement qu'une seule, mais qui doit dater du XV^e siècle. Deux tourelles octogones portent à deux des angles des escaliers à vis qui desservent à la fois les bâtiments du devant et ceux du derrière au moyen de galeries à balustres adossées aux deux murs de côté, disposition qui rappelle tout-à-fait la vieille maison du XV^e siècle connue à Dijon sous le nom d'hôtel des Ambassadeurs. Des moulures caractéristiques, et notamment l'encadrement avec pinacles et couronnement bien conservés encore sur la porte du fond de la cour d'une de ces maisons (maison Denombret) achevent de fixer la date de cette construction.

Il est vrai que si les dépendances de l'ancien hôtel des chevaliers hospitaliers ont été réparties en plusieurs propriétés distinctes, ce fait peut remonter à une époque voisine de celle où la confiscation des biens des Templiers a mis les premiers en possession de la commanderie du Temple, c'est-à-dire dans les premières années du XIV^e siècle.

Mais tout en cela est conjecture, et aucune donnée certaine ne vient fournir la solution de ce problème.

Il resterait à savoir à quelle époque et à quelle occasion ont été rompues et démolies les voûtes d'un édifice souterrain qui porte un tel caractère de solidité qu'il semblait pouvoir durer bien des siècles encore. Ici de même tout est incertitude.

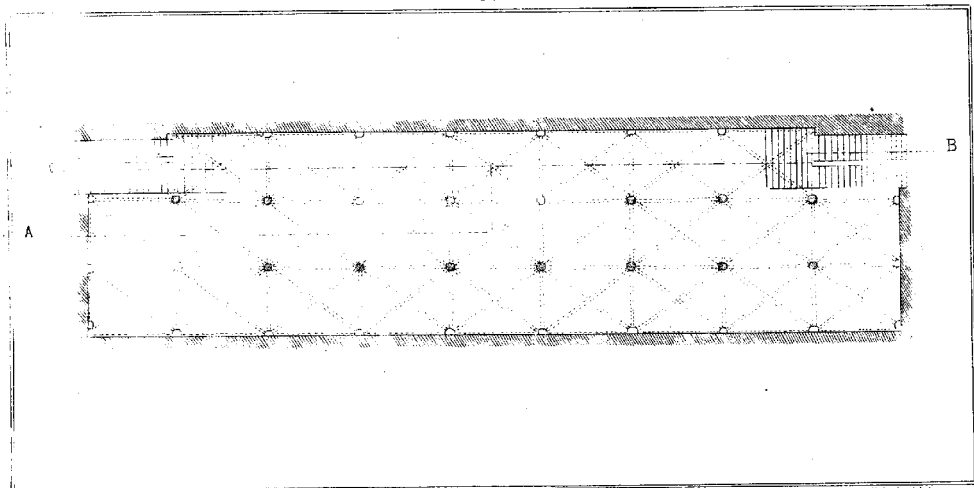
Les fouilles récentes n'ont offert aucune trace d'incendie, et, chose singulière, n'ont présenté non plus aucun débris de voûtes écroulées. Tous les matériaux que les fouilles ont

extraits se composent de terre de remblai, mêlées de débris de tuiles et de poteries, comme nous en entassons en ce moment dans les fossés qui depuis le XII^e siècle formaient la ceinture de notre ville. Il semble que les arceaux et le corps des voûtes, à l'exception de ce qui tenait aux murs d'enceinte, aient été démolis avec soin pour en emporter les pierres, afin de pouvoir remplir de remblais cette vaste creusée et obtenir un sol que l'on pût fouler à l'aise sans craindre que des voûtes, restées à découvert et crevassées par l'action des intempéries, ne s'écroulassent sous les pieds des passants.

La date de cet arrachement singulier de ces magnifiques voûtes et du remblai de ces gigantesques caves peut-elle être déterminée par les pièces de monnaie trouvées dans les entrailles de ce sol rapporté? Dans ce cas, c'est à la première moitié du XVII^e siècle qu'il faudrait la fixer, car on n'en a trouvé aucune plus récente, et des liards et tournois de Louis XIII ont été extraits du centre des couches du remblai. En tous cas, il est certain que ce remblai est antérieur à l'époque de la construction de la dernière halle, car, en démolissant les socles des poteaux intérieurs de cet édifice, on a trouvé que leurs fondations dans le remblai n'étaient pas parementées, mais seulement jetées en blocage, comme il se pratique toutes les fois que les fondations sont faites dans une creusée que l'on a été obligé de faire pour les recevoir.

Comme on le voit, il y a dans tout cela plus d'un problème à résoudre; jusqu'à présent les titres et la tradition n'y ont rien apporté. Il y aurait pourtant quelque intérêt à pouvoir éclairer de quelque lumière l'histoire de la création et de la ruine d'un monument souterrain des plus remarquables et qui est peut-être ce que la France offre de plus curieux en ce genre.

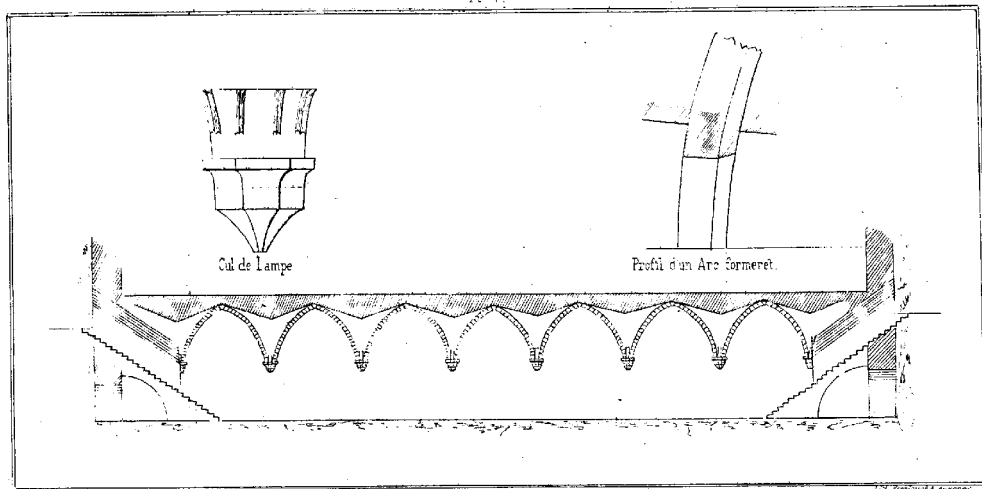
A. CHALLE.



E. Leu, arch.

Arch. Perrin, nat. à Auxerre

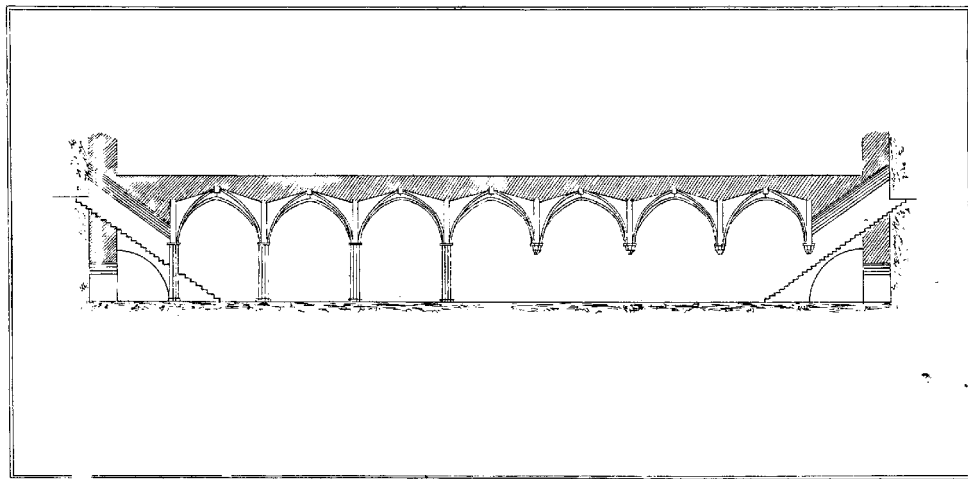
PLAN
du Célier qui existait sous la halle d'Auxerre.
Côté 204 mètre



E. Lorin. arch.

J. B. Perrigot & succrs.

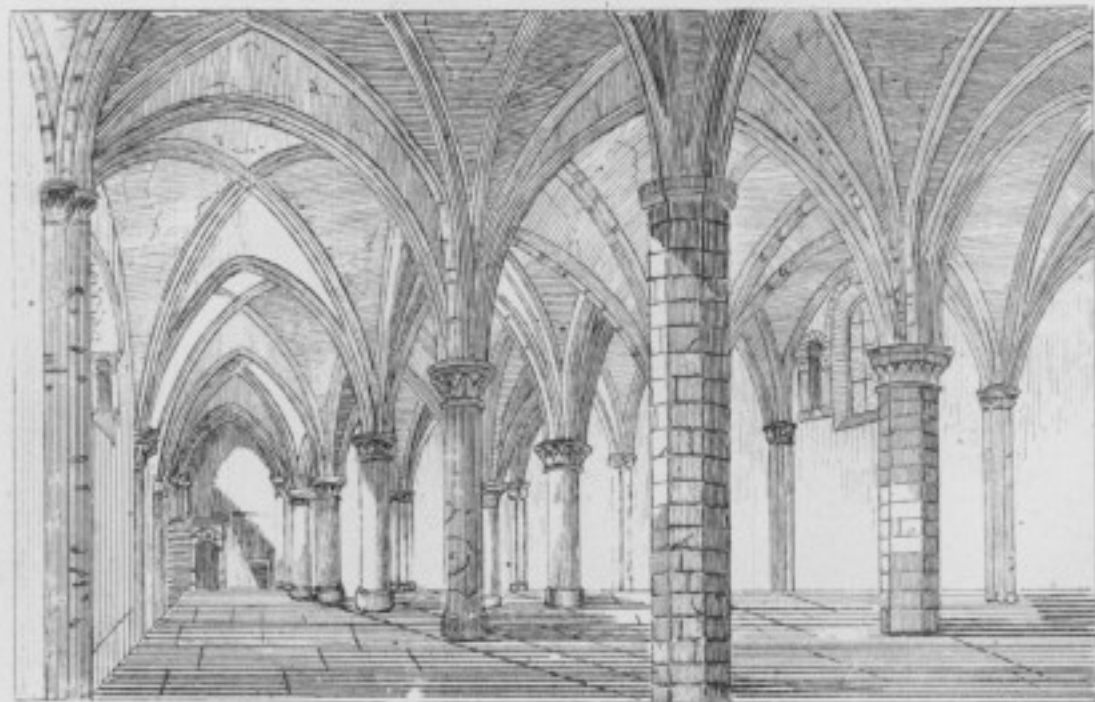
COUPE SELON LA LIGNE C B
et détail de Cul de Lampe et profil d'Arc



L. Lenoir del.

Jules Jacquard & Co. sculp.

COUPE SELON LA LIGNE A B.



L. Perrigot del.

INTERIEUR DE L'ANCIEN HÔTEL-DIEU DE CAEN